





"J'ai trouvé génial d'introduire du Pastoralisme dans un projet d'aménagement d'un village rural. Comme un fil rouge qui relie les espaces.

Une Transhumance entre l'école et la maison de retraite... le mot prend tout son sens à l'échelle d'un village.

Dans le champ des possibles avec des moutons le lien social, intergénérationnel est un aspect qu'il faut bien avoir en tête. En plus d'être esthétique, un troupeau de moutons rend les espaces vivants.

Mettre des moutons pour entretenir la végétation permet de substituer l'utilisation des machines, faire moins de bruit, permet naturellement de diminuer l'empreinte carbone.

Les moutons et leurs espaces dédiés permettent de remettre un peu de place pour la Biodiversité, de pouvoir grâce à des acteurs formés faire de l'éducation à l'environnement dont notre société a bien besoin.

Une nouvelle agriculture est en train de se mettre en place, reconnectée avec la nature et portée par de nouveaux Paysans. Une économie rurale, en circuit court et qui crée de l'emploi agricole et sociale."

Jérôme TROPINI, Berger Maritime



"Dans le cadre du projet de la commune de Saint Saturnin du Bois, de réaménager une plaine de jeux, en face du site Archéologique c'est tout naturellement que la Communauté de Communes Aunis sud a suivi ce projet et partagé les objectifs communs : valorisation de la trame verte et bleue, réappropriation et sécurisation du centre bourg, (où le site archéologique à son entrée), végétalisation de l'espace et réduction des heures d'entretien (désherbages manuels et tontes mécaniques).

Le site archéologique, géré par la Communauté de communes, est lui-même engagé dans un projet de création d'un jardin archéologique afin de valoriser les vestiges par de la végétation.

L'idée de permettre le pâturage de moutons sur le site, comme la commune l'envisage sur sa plaine de jeux, a donc fait son chemin.

Ainsi en avril 2025, une convention d'éco pâturage a été signée avec M. Jérôme TROPINI, entreprise Berger Maritime afin que le site archéologique bénéficie d'une prestation de service sur différentes zones du site, zones hors vestiges et en jachères

Plusieurs parcelles ont été clôturées à la fois pour protéger les moutons de toute intrusion et pour délimiter leur espace d'intervention. Un abri a été construit en bois recyclé puis un cheptel d'animaux rustique pouvant vivre dehors toute l'année a été installé.

Tout l'été ces moutons ont participé à l'entretien des parcelles et à l'animation du site notamment auprès des scolaires et de plus jeunes enfants.

Chaque mouton a un prénom et une fiche signalétique explicative est disponible sur l'enclos afin de faire connaissance avec chaque animal : son caractère, son physique, ... Cela a beaucoup amusé les enfants."

Valrie Doré, Directrice du Pôle Attractivité du Quotidien